

**COMMUNE DE PEYMEINADE**

**Projet de réalisation de la ZAC « Espace Lebon »**

**Autorité expropriante : SAGEM LA GARDE**

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE RECTIFICATIF préalable à la DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE et PARCELLAIRE conjointe**

Le Préfet des Alpes-Maritimes informe le public que par arrêté du 17 avril 2024, il a prescrit **du lundi 3 juin au vendredi 21 juin inclus soit 19 jours consécutifs** :

- une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de réalisation de la ZAC « Espace Lebon »,
- une enquête parcellaire conjointe relative à l'acquisition des parcelles et immeubles nécessaires à la réalisation de ce projet.

L'adresse électronique dédiée au dépôt des observations et propositions du public comporte une erreur matérielle qui a été rectifiée par arrêté du 13 juin 2024, il convient de lire à l'article 5 dudit arrêté relatif à la consignation des observations :

Pendant toute la durée des enquêtes, le public pourra consigner ses observations :

- sur les deux registres d'enquêtes à feuillets non mobiles (A DUP/ B Parcellaire), mis à sa disposition, déposés en mairie de Peymeinade et ouverts par le maire. Le registre d'enquête A DUP sera coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Le registre d'enquête B parcellaire, le sera par le maire.
- par voie électronique via l'adresse électronique dédiée à l'enquête publique pendant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 3 juin au vendredi 21 juin inclus, au plus tard 17h : [pref-zaclebon@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-zaclebon@alpes-maritimes.gouv.fr)
- par correspondance : les observations pourront également être adressées, par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Peymeinade 11, boulevard du Général de Gaulle 06 530 Peymeinade – siège de l'enquête pour être annexées au registre. Les observations écrites devront lui parvenir avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, soit le 7 juin 2024 à 17 h.

Le présent avis sera affiché à la mairie de Peymeinade.

Le reste étant sans changement.

Fait à Nice, **3 JUIN 2024**

Pour le préfet,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet  
CAB 4576

  
Benoit HUBER